4ème appel à projets du programme Interreg Europe du Nord-Ouest

Objectifs

Le programme recherche des initiatives de coopération transnationale susceptibles de produire des résultats concrets pour la région de l'Europe du Nord-Ouest.

Plus d'informations sont disponibles sur le site web du programme: https://www.nweurope.eu/call-4

Conditions d'éligibilité

A côte des établissements d'enseignement supérieur et des centres de R&D, un large éventail d'organisations publiques et privées (à but non lucratif et à but lucratif) sont éligibles:

- les autorités nationales, régionales et locales (ou GECT, ou organismes publics)
- PME et organismes d'accompagnement des entreprises,
- associations sectorielles, ONG, groupes de pression et groupes de citoyens.

Le consortium doit inclure au moins trois partenaires de trois pays différents, dont deux doivent provenir de la zone du programme Europe Nord-Ouest (7 pays).

Les projets doivent en outre répondre aux 5 priorités du programme et à leurs sous-objectifs qui sont:

1. Climat et environnement:
- 1.1 Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques de catastrophe, la résilience en tenant compte des approches écosystémiques.
- 1.2 Améliorer la protection de la nature, la biodiversité et réduire toutes les formes de pollution.

2. Transition énergétique :
- 2.1 .Promouvoir l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 2.2 Promouvoir les énergies renouvelables.

3. Économie circulaire :
- 3.1 Promouvoir la transition vers une économie circulaire et économe en ressources.

4. Innovation et résilience :
- 4.1 Développer et renforcer les capacités de recherche et d'innovation et l'adoption de technologies de pointe.

5. Société inclusive
- 5.1. Améliorer l'efficacité et l'inclusivité des marchés du travail et l'accès à un emploi de qualité en développant les infrastructures sociales et en promouvant l'économie sociale.
- 5.2. Assurer l'égalité d'accès aux soins de santé et favoriser la résilience des systèmes de santé, y compris les soins primaires, et promouvoir la transition des soins institutionnels vers les soins familiaux et communautaires.
- 5.3. Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation.

Budget

Aucun plafond n'est fixé pour cet appel.

Durée : Tous les projets doivent être achevés avant le 30 juin 2029.

Porteur(s) : ASBL, Centre de Recherche, Centre de Recherche Agréé, Entreprise, Haute Ecole

Mots-clés

Interreg, Projet européen, coopération territoriale

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

Critères de sélection

Les projets considérés comme recevables seront évalués sur la base des critères suivants:

1. Nécessité et justification du projet ;

2. Contribution aux objectifs du Programme ;

3. Valeur ajoutée de l'approche par projet ;

4. Pertinence du partenariat.